DIRECTION GENERALE DES DOUANES	Date : 21/02/2008
ET DROITS INDIRECTS	Rédigé par A. CORDIER / D. BECK

DELTA DROIT COMMUN & DELTA C DOMICILIE

PROTOCOLE DE LA CERTIFICATION EDI

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS

Cet historique reprend les modifications apportées sur la version de base du document

Date	Version	Sujets modifiés	Commentaires
06/02/2007	V0.0		Version initiale
07/02/2007	V0.1		Prise en compte des remarques de J. Battet
08/02/2007	V1.0		Version validée
16/02/2007	V1.1		Ajustement avec les cas de tests
02/04/2007	V1.2		Pré-requis sur relations PDCI, BPCI et CREG
15/02/2008	V2.0		Ajout des informations concernant les nouvelles fonctionnalités (rectification et révision) et C Domicilié
21/02/2008	V2.1	Objet du document	Ajout du tableau présentant les différents cas de certification

TABLES DES MATIÈRES

1.	INTI	RODUCTION	3
		Objet du document	
		Documents applicables	
		Terminologie	
		Fonctionnement de DELTA-C en EDI	
		.1 Schéma général	
	1.4.		
2.		scription des scénarios de tests	
<u>_</u> .		Introduction	
	2.1.		
		.2 Couverture des tests	
	2.1.		
	2.1.4		
	2.2.	Structure XML	8
	2.2.	.1 Notions générales	8
	2.2.	.2 Description des messages XML	8
	2.2.3	•	
	2.2.4	4 Tests	13

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

1. INTRODUCTION

1.1. Objet du document

Ce document présente les tests qui devront être satisfaits par une entreprise ou un prestataire EDI dans le cadre d'une demande de certification de leur système à la téléprocédure DELTA-C.

Les entreprises ou prestataires postulants à cette certification devront au préalable être certifiés PASTEUR et MAREVA.

Différents niveaux de certification EDI pourront être délivrés en fonction de la nature du demandeur :

- Une entreprise prestataire doit couvrir toutes les fonctionnalités du mode EDI, il devra par conséquent remplir toutes les conditions de tests demandés
- Une entreprise ne faisant que de l'import ou de l'export pourra avoir une certification en EDI pour l'un ou l'autre.
- Une entreprise ne faisant que du droit commun ou du domicilié pourra obtenir une certification en EDI pour l'un ou l'autre.
- Une entreprise ne faisant que de l'import ou de l'export en droit commun ou en domicilié pourra être certifiée en EDI pour l'un de ces quatre cas.

	Delta Droit Commun	Delta C Domicilié
Import	X	X
Export	Х	Х

La certification peut être délivrée pour un, plusieurs ou totalité des repris ci-dessus.

Si une entreprise veut compléter son niveau de certification EDI, elle doit revalider l'ensemble du protocole de certification.

1.2. Documents applicables

Pour appréhender le fonctionnement de l'application DELTA-C en mode EDI, il convient de se référer aux documentations suivantes, publiées sur le portail Prodouane :

- les spécifications du point d'interconnexion sécurisé PASTEUR
- les spécifications de la messagerie interapplicative MAREVA
- les principes généraux des échanges en XML
- la documentation technique : Guide d'implémentation des messages
- la documentation technique : schémas des messages DELTA-C
- la documentation technique : schémas des messages de l'Avis d'Enregistrement
- une description sommaire de l'application DELTA-C

Point de contact pour la certification :

SAU Expérimentation Delta-C

Tel: 01.57.53.40.33

Courriel: deltac-edi@douane.finances.gouv.fr

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

1.3. Terminologie

Les identifiants dans l'enveloppe associés aux terminologies ci-dessous peuvent être localisés en consultant le document Guide d'implémentation des messages en ligne sur prodouane.

Opérateur

C'est une entreprise ayant une ou plusieurs relations métier avec la douane référencées dans ROSA. Son identifiant dans l'enveloppe message est l'élément < Partyld>.

Prestataire de connexion

C'est une entreprise offrant une prestation technique pour assurer l'acheminement des messages fonctionnels d'un opérateur vers la douane. Son identifiant dans l'enveloppe de connexion est l'élément <ConnexionId >.

Un opérateur peut assurer lui même cette fonction sans recourir aux services d'un prestataire de connexion.

Agrément d'interchange

C'est l'identifiant d'une relation ROSA qui contient en particulier les adresses de messagerie auxquelles la douane doit envoyer ses messages techniques pour la différente procédure (agrément métier). Si plusieurs adresses différentes sont utilisées par un prestataire pour une même procédure, il aura plusieurs agréments PEDI

Son identifiant dans l'enveloppe de connexion est l'élément < Interchange Agreement Id>.

Message technique

Il représente un message au sens « contenant » : unité d'échange entre un prestataire de connexion et MAREVA.

Un message technique comporte une enveloppe de connexion.

Message fonctionnel

Il représente un message au sens applicatif (une déclaration anticipée d'export, par exemple).

Identifiant de transaction

C'est un numéro unique géré par l'opérateur et obligatoire qui permet de repérer sous une même référence tous les messages fonctionnels qu'il envoie ou reçoit et qui conduisent à des changements d'état d'un même objet depuis son état initial (création) jusqu'à son état final.

Ainsi l'identifiant de transaction du message fonctionnel de création d'une déclaration anticipée sera le même que celui du message fonctionnel de validation de cette même déclaration.

Il a été décidé que les applications douanières ne génèrent pas d'identifiant de transaction ni de numéro de séquence. Lorsqu'une application douanière envoie un message fonctionnel à un opérateur, elle fait référence au numéro de transaction de l'opérateur.

Numéro de séquence

C'est l'ordre d'un message fonctionnel dans une transaction. Il permet à MAREVA de délivrer les messages fonctionnels dans le bon ordre à l'application (il ne faut pas que le message

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

fonctionnel de validation soit délivré avant le message fonctionnel de création). Il est attribué par l'opérateur. Le numéro de séquence débute par zéro.

Afin d'assurer un fonctionnement optimum des échanges avec ses entreprises clientes, la douane doit mettre en place des mécanismes qui permettent d'identifier les opérateurs et prestataires de connexion intervenant dans un échange afin de router correctement les échanges. Ces mécanismes seront mis en œuvre dans MAREVA grâce aux informations définies dans les enveloppes proposées ci après.

La douane ne gère pas les relations entre le prestataire et ses entreprises. La relation technique, ne permet pas de connaître tous les opérateurs d'un prestataire de connexion. C'est également la raison pour laquelle l'identifiant de l'opérateur figure dans l'enveloppe.

1.4. Fonctionnement de DELTA-C en EDI

1.4.1 Schéma général

L'application DELTA-C en mode EDI répond aux messages envoyés par l'opérateur (création, modification...) et envoie des messages après la modification de l'état d'une déclaration.

1.4.1.1 Émission d'un message par l'opérateur

1) Envoi par l'opérateur d'un message SMTP à l'application MAREVA.

Une application, certifiée par la douane, envoie un mail à l'application à MAREVA (1).

Ce mail contient les coordonnées du prestataire de connexion et le message métier.

L'application MAREVA vérifie l'autorisation du prestataire de connexion en interrogeant la relation PEDI dans le référentiel ROSA (2). Dans le cas où l'authentification serait valide, l'application MAREVA retourne à l'application émettrice un accusé de réception. Dans le cas contraire, l'application MAREVA retourne un message de rejet (3).

2) Récupération et traitement de ce message par DELTA-C

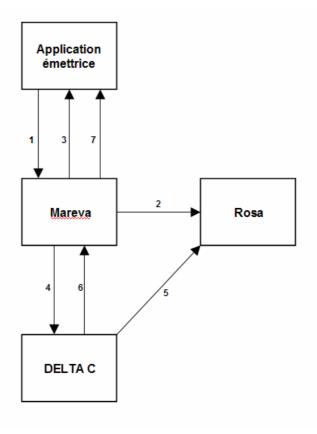
L'application DELTA-C interroge, à intervalle régulier, l'application MAREVA pour qu'elle lui délivre les messages envoyés (4). Elle vérifie la validité des informations de la déclaration en interrogeant le référentiel ROSA qui contient l'ensemble des relations métiers (agrément, crédit...) mis en place entre le titulaire de la procédure et la douane (5).

3) Retour de la réponse, par l'intermédiaire de MAREVA, à l'opérateur

Une fois le traitement du message effectué par l'application DELTA-C, celle-ci retourne un message à l'application MAREVA à destination de l'application opérateur émettrice (6). MAREVA se charge ensuite de renvoyer le message à l'application émettrice concernée (7). Ce message peut être de deux natures :

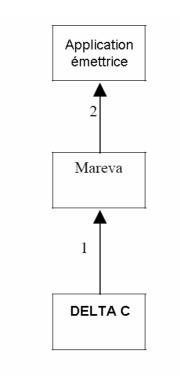
- un accusé d'état de la déclaration
- un accusé d'erreur avec la liste des erreurs relevées par l'application DELTA-C

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1



1.4.1.2 Changement d'état d'une déclaration

Lors de la modification d'état d'une déclaration à la suite de l'intervention d'un douanier (libération, acceptation d'invalidation.), l'application DELTA-C envoie à l'application émettrice de la déclaration le nouvel état par l'intermédiaire de MAREVA.



DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

1.4.2 Règles de gestion applicables

MAREVA

Pour chaque message envoyé par un opérateur, l'application émettrice reçoit un accusé de réception envoyé par MAREVA

Les accusés de réception envoyés par MAREVA sont de deux sortes : accusé de réception indiquant la prise en compte du message ou accusé de réception informant le rejet du message pour cause d'erreur (structure, authentification...)

DELTA-C

Pour chaque message traité par l'application DELTA-C, elle retourne un message soit d'état soit d'erreur.

Sur tout changement d'état de déclaration (liste précisée dans le document 'le guide d'implémentation des messages XML'), l'application émettrice reçoit un message de changement d'état.

2. DESCRIPTION DES SCENARIOS DE TESTS

2.1. Introduction

2.1.1 Pré-requis

 Demande d'accès quel que soit la procédure de dédouanement CREG ainsi que PDCI et BPCI pour le droit commun et/ou PDDI, PDDE, BPDE, BPDI pour le domicilié

Ces relations sont mises en place pour la certification lorsque le demandeur en fait la demande.

Demande d'accès EDI

Le demandeur doit déjà avoir obtenu la certification PASTEUR et MAREVA. S'il ne l'a pas obtenu, il doit en faire la demande et l'obtenir selon la procédure décrite sur le portail internet de la douane : http://pro.douane.finances.gouv.fr (rubrique guichet EDI).

Demande d'une relation PEDI

Contacter la cellule certification pour l'expérimentation DELTA-C pour obtenir l'adresse MAREVA et fournir les adresses mail des messages XML (2 adresses si les messages aller et retour ne doivent par être transmis au même endroit)

Mise en place du lien MAREVA / DELTA-C

Attendre la réponse de la cellule certification sur la mise en place du lien MAREVA / DELTA-C avant de débuter les tests de certifications.

2.1.2 Couverture des tests

Les tests définis dans ce document couvrent l'intégralité des messages d'échange proposés par l'EDI et implantés dans DELTA-C.

Les tests repris dans ce document doivent tous être satisfaits pour que la certification puisse être prononcée. Le prestataire peut également émettre d'autres messages avec l'accord préalable du service chargé de la certification (CID, service logistique).

Néanmoins, les opérateurs ne couvrant pas l'intégralité des fonctionnalités proposées par l'EDI pourront avoir une dérogation sur le mode de paiement, sur le type de déclaration (import ou export) et sur le type de télé-procédure (droit commun ou domicilié). Ces niveaux de certification sont décrits dans le paragraphe 1.1 du présent document.

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

2.1.3 Environnement PASTEUR / MAREVA des tests :

L'ensemble des messages sont à envoyer à l'adresse suivante : deltaccertif@edi.douane.finances.gouv.fr

Avec cette adresse, MAREVA envoie les messages vers l'application Delta-C Certif.

2.1.4 Documentation des tests :

Chaque cas de tests à réaliser comprend :

- une description fonctionnelle du message devant être envoyé par l'opérateur,
- un message de réponse retourné par l'application DELTA-C.

Une action douanière peut être nécessaire à la réalisation du cas de tests ; elle est précisée au besoin.

2.2. Structure XML

2.2.1 Notions générales

La définition des schémas EDI est publiée sous Pro.Douane (Guichet EDI → Téléprocédures accessibles via le guichet EDI → DELTA COMMUN → Documentation → Documentation EDI).

https://pro.douane.gouv.fr/download/downloadUrl.asp?file=PubliwebBO/fichiers/52-21.pdf

2.2.2 Description des messages XML

Chaque message comprend un niveau entête, un niveau de données générales et un niveau article.

Pour plus de détails sur le contenu des messages se référer au guide xml disponible sous Pro.Douane (Guichet EDI → Télé-procédures accessibles via le guichet EDI → DELTA COMMUN → Documentation → Documentation EDI).

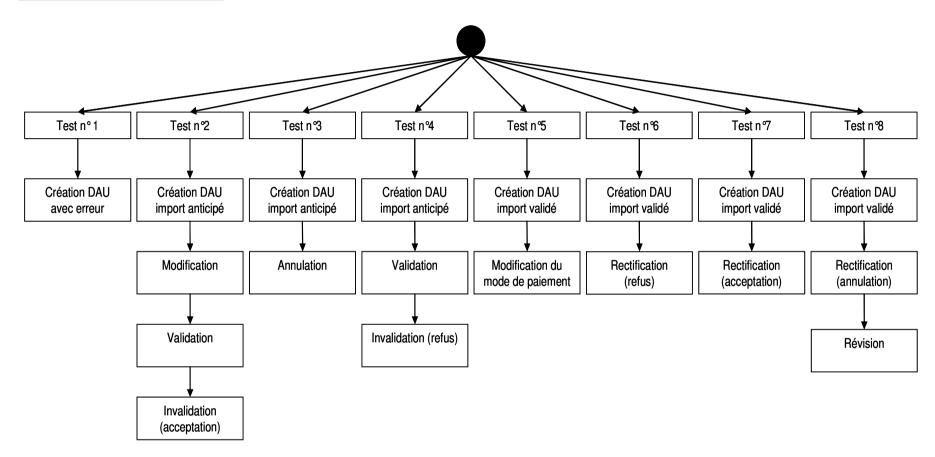
https://pro.douane.gouv.fr/download/downloadUrl.asp?file=PubliwebBO/fichiers/100-79.pdf

2.2.2.1 Diagramme des cas de tests

Les diagrammes ci-dessous décrivent l'enchaînement des cas de tests de la certification.

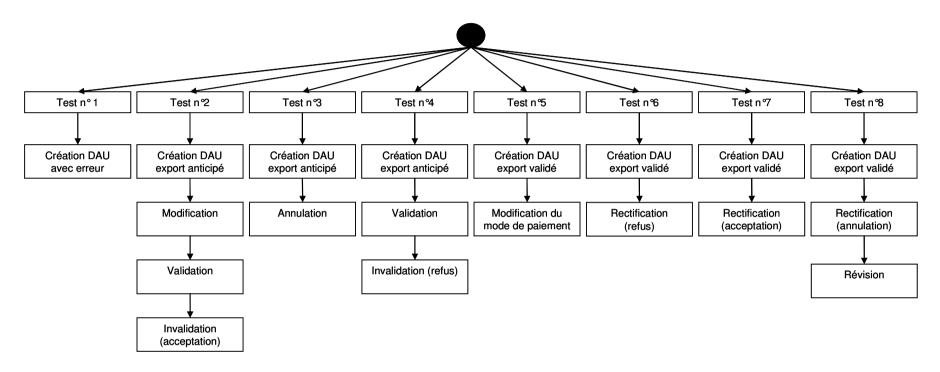
DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

DELTA Droit Commun Import



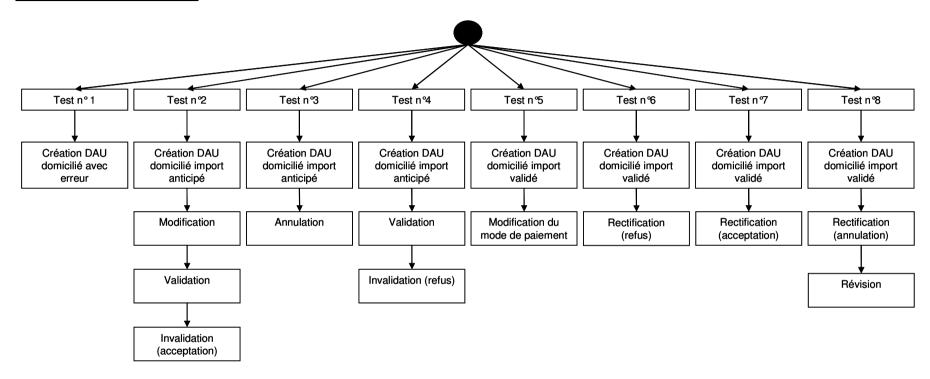
DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

DELTA Droit Commun Export



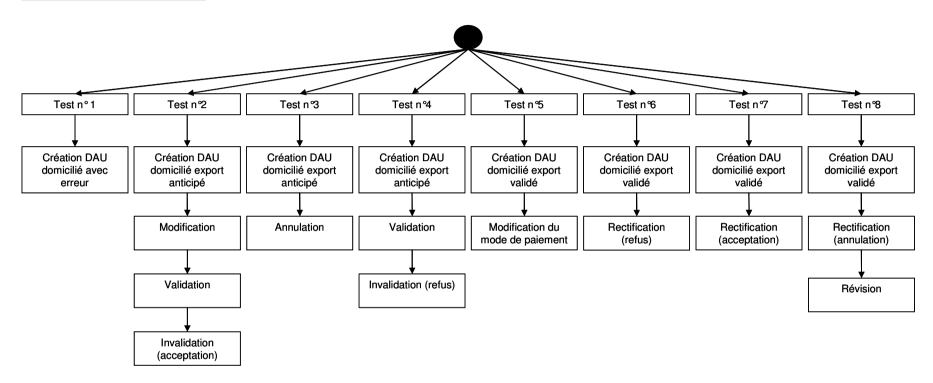
DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

DELTA C Domicilié Import



DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

DELTA-C Domicilié Export



DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

2.2.3 **Tests**

Pour obtenir la certification, il est nécessaire de valider tous les tests donnés ci-dessous en utilisant les données proposées.

Néanmoins, les opérateurs ne faisant pas l'objet d'une publication sur prodouane peuvent exécuter des tests libres afin de vérifier la cohérence entre les informations envoyées dans DELTA-C et les informations reçues dans leur système d'information.

Les tests consistent dans un premier temps à créer les DAU donnés en annexe au format PDF et dans un second temps à suivre le déroulement des tests tels que ceux-ci ont été définis.

A chaque étape du test, il est nécessaire de vérifier d'une part l'intégration des données en consultant le DAU via prodouane et d'autre part les messages émis et reçus.

Enfin, il est nécessaire pour réaliser ces tests d'avoir de type de crédits :

- CE et COD suffisants.
- CE insuffisants.

Les crédits CE insuffisants sont à utiliser pour les tests avec « Crédits CE en attente », c'est-à-dire pour les cas de tests 5).

De plus, certains tests nécessitent pour leur mise en œuvre une action douanière comme une invalidation, une rectification et donc implique que l'opérateur sollicite le SAU expérimentation DELTA-C.

Les cas de tests à réaliser et décrits ci-dessous seront donnés en annexe disponible sur prodouane (P_Commun_Certification EDI_ Tests_V2.pdf).

2.2.3.1 Tests: Delta Droit Commun Import

2.2.3.1.1 Cas de tests n º1 - DAU : création avec erreur

Objectif: Créer un DAU avec erreur

2.2.3.1.2 <u>Cas de tests nº2 - DAU import anticipé : création, modification, validation, invalidation</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU import anticipé \rightarrow modification avec impact sur la liquidation \rightarrow validation sans impact sur la liquidation \rightarrow Demande d'invalidation \rightarrow acceptation de la douane

2.2.3.1.3 Cas de tests n 3 - DAU import anticipé : création, annulation

Objectif: Créer DAU import anticipé → annulation

2.2.3.1.4 Cas de tests n 4 - DAU import anticipé : création, validation, invalidation

<u>Objectif</u>: Créer DAU import anticipé → validation sans impact sur la liquidation → Demande d'invalidation → refus de la douane

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

2.2.3.1.5 <u>Cas de tests n ℃ - DAU import validé : création, modification du mode de paiement</u> **Objectif :** Créer DAU import validé → modification du mode de paiement

2.2.3.1.6 <u>Cas de tests n 6 – DAU import validé : création, validation, demande de rectification</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU import validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → refus de la douane

2.2.3.1.7 <u>Cas de tests nº7 – DAU import validé : création, validation, demande de rectification</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU import validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → accord de la douane

2.2.3.1.8 <u>Cas de tests nº8 – DAU import validé : création, validation, demande de rectification, révision douanière</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU import validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → annulation de la demande → révision douanière

2.2.3.2 Tests: Delta Droit Commun Export

2.2.3.2.1 Cas de tests n º1 − DAU export : création avec erreur

Objectif: Créer un DAU export avec erreur

2.2.3.2.2 <u>Cas de tests nº2 - DAU export anticipé : création, modification, validation, invalidation</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU export anticipé \rightarrow modification avec impact sur la liquidation \rightarrow validation sans impact sur la liquidation \rightarrow Demande d'invalidation \rightarrow acceptation de la douane

2.2.3.2.3 Cas de tests n 3 - DAU export anticipé : création, annulation

Objectif: Créer DAU export anticipé → annulation

2.2.3.2.4 Cas de tests n 4 - DAU export anticipé : création, validation, invalidation

<u>Objectif</u>: Créer DAU export anticipé → validation sans impact sur la liquidation → Demande d'invalidation → refus de la douane

2.2.3.2.5 Cas de tests n S - DAU export validé : création, modification du mode de paiement

Objectif: Créer DAU export validé → modification du mode de paiement

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

2.2.3.2.6 <u>Cas de tests n 6 – DAU export validé : création, validation, demande de</u> rectification (+ECS)

<u>Objectif</u>: Créer DAU export validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → refus de la douane → obtention du BAE → DAU hors ECS*

2.2.3.2.7 <u>Cas de tests nº7 – DAU export validé : création, validation, demande de rectification (+ECS)</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU export validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → accord de la douane → libération du DAU → DAU BAE/ECS en cours de sortie

2.2.3.2.8 <u>Cas de test n® – DAU export validé: création, validation, demande de rectification, révision douanière</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU export validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → annulation de la demande → révision douanière → DAU BAE/Sortie

2.2.3.3 Tests : Delta-C Domicilié Import

2.2.3.3.1 Cas de tests n º1 − DAU domicilié : création avec erreur

Objectif: Créer un DAU avec erreur

2.2.3.3.2 <u>Cas de tests nº2 – DAU domicilié import anticipé : création, modification, validation, invalidation</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié import anticipé → modification avec impact sur la liquidation → validation sans impact sur la liquidation → Demande d'invalidation → acceptation de la douane

2.2.3.3.3 Cas de tests n 3 - DAU domicilié import anticipé : création, annulation

Objectif: Créer DAU domicilié import anticipé → annulation

2.2.3.3.4 Cas de tests n 4 – DAU domicilié import anticipé : création, validation, invalidation

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié import anticipé → validation sans impact sur la liquidation → Demande d'invalidation → refus de la douane

2.2.3.3.5 <u>Cas de tests n 5 – DAU domicilié import validé : création, modification du mode de paiement</u>

Objectif: Créer DAU domicilié import validé → modification du mode de paiement

2.2.3.3.6 <u>Cas de tests n % – DAU domicilié import validé : création, validation, demande de rectification</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié import validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → refus de la douane

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

2.2.3.3.7 <u>Cas de tests n°7 – DAU domicilié import validé : création, validation, demande de</u> rectification

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié import validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → accord de la douane

2.2.3.3.8 <u>Cas de tests n % – DAU domicilié import validé : création, validation, demande de rectification, révision douanière</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié import validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → annulation de la demande → révision douanière

2.2.3.4 Tests: Delta-C Domicilié Export

2.2.3.4.1 Cas de tests n ^o1 − DAU domicilié export : création avec erreur

Objectif: Créer un DAU domicilié export avec erreur

2.2.3.4.2 <u>Cas de tests n 2 - DAU domicilié export anticipé : création, modification, validation, invalidation</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié export anticipé → modification avec impact sur la liquidation → validation sans impact sur la liquidation → Demande d'invalidation → acceptation de la douane

2.2.3.4.3 Cas de tests n 3 – DAU domicilié export anticipé : création, annulation

Objectif: Créer DAU domicilié export anticipé → annulation

2.2.3.4.4 Cas de tests n 4 – DAU domicilié export anticipé : création, validation, invalidation

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié export anticipé → validation sans impact sur la liquidation → Demande d'invalidation → refus de la douane

2.2.3.4.5 <u>Cas de tests n 5 – DAU domicilié export validé : création, modification du mode de</u> paiement (+ECS)

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié export validé → modification du mode de paiement → DAU/ECS en cours de sortie

2.2.3.4.6 <u>Cas de tests n % – DAU domicilié export validé : création, validation, demande de rectification (+ECS)</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU export validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → refus de la douane → obtention du BAE → DAU hors ECS

2.2.3.4.7 <u>Cas de tests n 7 – DAU domicilié export validé : création, validation, demande de rectification</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU export validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → accord de la douane → libération du DAU

DGDDI-DELTA C	
Protocole de la certification EDI	Version 2.1

2.2.3.4.8 <u>Cas de tests n % – DAU domicilié export validé : création, validation, demande de rectification, révision douanière</u>

<u>Objectif</u>: Créer DAU domicilié export validé → validation sans impact sur la liquidation → Demande de rectification → annulation de la demande → révision douanière → BAE/Sortie